

Enquête d'insertion à 12 mois des dispositifs du Conseil régional de Bretagne

SORTANTS 2019



Chiffres clés

Environnement - Propreté - Sécurité



89% des répondants
ont obtenu une certification

230 sortants → **140 répondants** → **63%**



84% des répondants en emploi déclarent
que ce dernier est en relation
avec la formation suivie

69% sont en emploi, 12 mois après la
sortie de formation



Représentation de l'avenir professionnel
Confiant, optimiste **73%**

2% poursuivent une formation

Enquête d'insertion réalisée dans le cadre du Chantier 2 du CPRDFOP,
« Conforter la démarche d'élaboration des cartes de formation »
en lien avec l'objectif opérationnel
« Conforter les éléments d'analyse de l'insertion professionnelle,
en organisant des enquêtes couvrant l'ensemble
des dispositifs de formation »

Taux de réponse
67%
6 100
répondants

Cette enquête d'insertion est réalisée, à la demande du Conseil régional de Bretagne, par le GREF Bretagne dans le cadre de ses missions d'observation. L'enquête 2020 interroge les stagiaires bénéficiaires du Chèque formation - QUALIF Emploi individuel et du PBF - QUALIF Emploi Programme. Parmi les 9 070 sortants, 6 100 ont répondu au questionnaire par mail ou par téléphone. Les résultats sont présentés sous forme de fiches par domaine de formation ou par dispositif.



Définitions des termes signalés par ⓘ

Les niveaux de formation

Le tableau suivant détaille les niveaux de formation en s'appuyant sur le nombre d'années après le Bac et sur le décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 instaurant le nouveau cadre national des certifications professionnelles.

Niveau CAP	sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2 nd cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première). > Niveau 3 (anciennement V).
Niveau Bac	sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme. > Niveau 4 (anciennement IV)
Bac+2	sorties avec un diplôme de niveau Bac+2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.). > Niveau 5 (anciennement III)
≥ Bac+3	sorties avec un diplôme de niveau Bac+3 (licence, licence professionnelle), ou de niveau Bac+4 (Maîtrise, master 1). > Niveau 6 (anciennement II)
≥ Bac+5	sorties avec un diplôme de niveau supérieur à Bac+3 (maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école). > Niveaux 7 et 8 (anciennement I)

Public prioritaire

Le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre de ses politiques, porte une attention particulière à l'accès à la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi, que sont les allocataires du RSA, les demandeurs d'emploi de longue durée, les plus de 45 ans, les personnes sans qualification ou en situation de handicap reconnu ou bien bénéficiaires du dispositif régional d'insertion professionnelle. Pour la cohorte 2019, 5 670 sortants relèvent de ces publics prioritaires.



Une certification de niveau supérieur au niveau de départ

Cet indicateur compare le niveau de formation du stagiaire à l'entrée en formation, avec le niveau de la formation qu'il a suivie et validée. Exemple : un stagiaire qui disposait d'un niveau Bac est considéré comme ayant obtenu une certification de niveau supérieur, s'il valide une formation de niveau Bac+2.





Environnement - Propreté - Sécurité

230 sortants 140 répondants

Les sortants de formation en 2019

LE DOMAINE

3% de l'ensemble des sortants en 2019
Tous domaines, tous dispositifs

3 sous-domaines

(en % des sortants du domaine)

Sécurité	50%
Propreté	41%
Environnement	9%

LES DISPOSITIFS

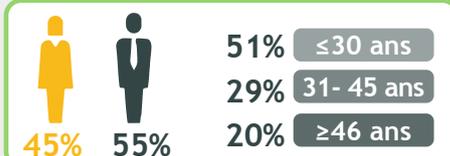
89% PBF - QUALIF Emploi Programme
11% Chèque formation -
QUALIF Emploi individuel

LES FORMATIONS

17 OF (+6 hors Bretagne)
13 formations (+7 hors Bretagne)

LE PUBLIC

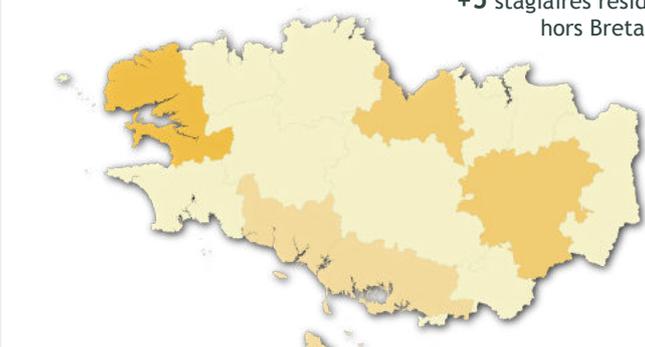
(en % des sortants du domaine)



75% de publics prioritaires ¹

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES SORTANTS (par CTEF)

+5 stagiaires résidant
hors Bretagne



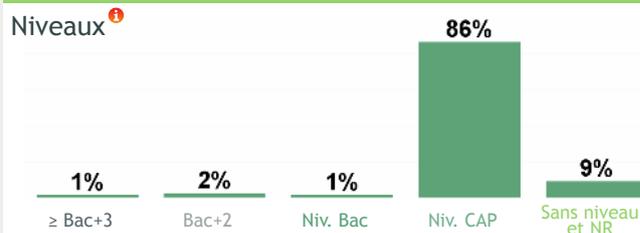
Nb de stagiaires au lieu de résidence

0	1-10	11-30	31-50	≥51
---	------	-------	-------	-----

Top 3 des formations (en effectifs décroissants arrondis par diplôme)

50 Agent de prévention et de sécurité événementiel (APSE)
50 Titre professionnel agent(e) de propreté et d'hygiène
40 Titre professionnel agent de propreté et d'hygiène

Répartition des sortants selon le niveau de la formation suivie (en % des sortants du domaine)



Résultats de l'enquête

Taux de réponse 63%

CERTIFICATION (en % des répondants du domaine)

89% ont obtenu une certification
Public non prioritaire 94%
Public prioritaire 87%

100% des apprenants préparant une formation de niveau supérieur ¹ à leur niveau de départ l'ont validée

92% des apprenants, sans diplôme à l'entrée en formation, ont validé leur formation

LA FORMATION...

Top 3 des réponses

- 1 m'a permis d'améliorer mes compétences professionnelles
- 2 m'a permis d'établir des contacts professionnels
- 3 m'a motivé pour rechercher un emploi

ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL APRÈS LA FORMATION

86% ont eu au moins un emploi au cours des 12 mois

Parcours d'emploi	Alternance Emploi/chômage	Parcours de formation
Situation de chômage	Situation d'inactivité	Autre

Comment décrivez-vous les 12 mois suivant votre formation ?



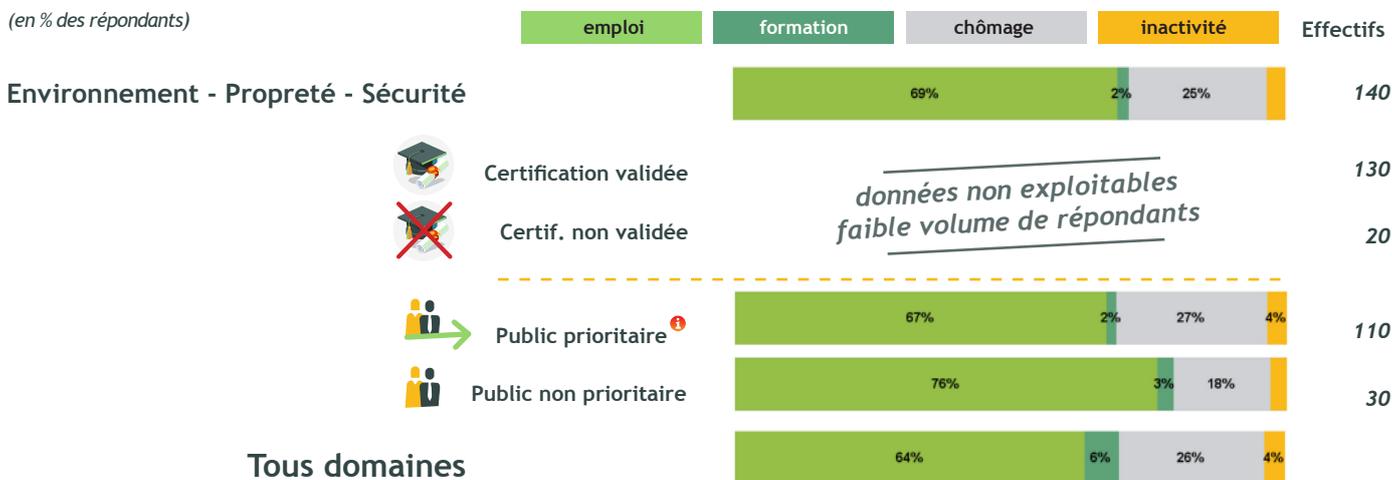


Environnement - Propreté - Sécurité

230 sortants 140 répondants

Situation 12 mois après la fin de formation

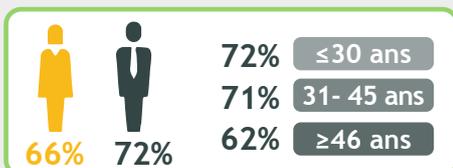
(en % des répondants)



L'emploi 12 mois après la fin de formation

69% des répondants en emploi, soit 100 individus

TAUX D'EMPLOI À 12 MOIS (en % des répondants du domaine)



Lecture :
66% des femmes et 72% des hommes ayant répondu à l'enquête sont en emploi, 12 mois après leur formation.

67% des publics prioritaires ⁱ

CONDITIONS D'EMPLOI (en % des répondants en emploi)



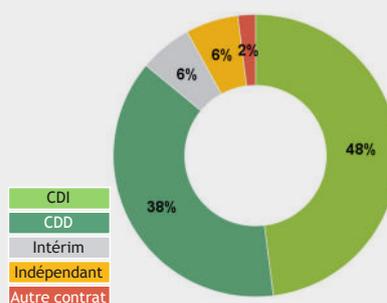
84% considèrent que leur emploi est en relation avec la formation suivie

88% considèrent être employés à leur niveau de qualification.

Par niveau de formation suivie (résultats affichés si les effectifs en emploi sont ≥ 10 par niveau)

Niveaux ⁱ	Effectifs
≥ Bac+5	-
Bac+3	<5
Bac+2	<5
Niv. Bac	<5
Niv. CAP	85

Nature du contrat



Temps de travail

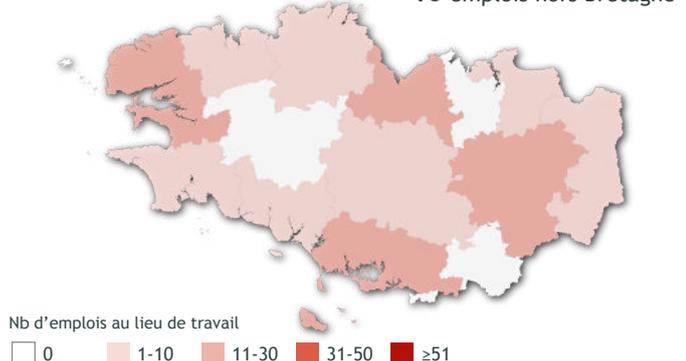


Temps complet
64%

Temps partiel perçu comme subi pour 53% des actifs à temps partiel

LOCALISATION DES EMPLOIS OCCUPÉS (par CTEF)

+10 emplois hors Bretagne



Parmi les répondants à l'enquête

60% déclarent que leur situation professionnelle s'est améliorée

34% déclarent que leur situation professionnelle est similaire

6% considèrent qu'elle s'est dégradée

Représentation de l'avenir professionnel

Confiant, optimiste 73% **27%** **Inquiet, pessimiste**



Environnement - Propreté - Sécurité

230 sortants 140 répondants

Tableau détaillé par sous-domaine et formation*

Domaine > sous-domaine > formation	Nombre de sortants	Nombre de répondants	Taux de réponse	En emploi		Poursuite de formation	
				Nombre	%	Nombre	%
Environnement - Propreté - Sécurité	230	140	63%	100	71%	<5	2%
Sécurité	110	70	65%	50	74%	<5	1%
Agent de prévention et de sécurité événementiel (APSE)	50	30	63%	20	67%	<5	3%
CAP gardien d'immeubles	20	20	63%	10	67%	-	-
CQP ouvrier cordiste niveau 1	20	10	60%	10	75%	-	-
Agent de sécurité conducteur de chien d'intervention	10	10	86%	10	100%	-	-
Propreté	90	60	63%	40	67%	<5	2%
Titre professionnel agent(e) de propreté et d'hygiène	50	30	65%	20	67%	-	-
Titre professionnel agent de propreté et d'hygiène	40	20	60%	20	67%	<5	4%

*Sont présentées les formations dont les effectifs de répondants sont ≥ 10 . Les calculs sont effectués sur les effectifs réels et non sur les effectifs arrondis. Les résultats en italique sont indicatifs: ils doivent être interprétés avec prudence du fait des faibles effectifs.

Retrouvez les résultats pour chaque domaine et par dispositif sur

www.gref-bretagne.com

DIRECTRICE DE PUBLICATION

Magalie BIBARD

RESPONSABLE DE PUBLICATION

Christine LEVESQUE

RÉDACTION

Céline VIVENT et Benoit GAPIHAN

MISE EN PAGE

Audrey BÉNIS

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Adobe Stock et Freepik

PUBLICATION

Octobre 2021

GREF Bretagne



Technopole Atalante Champeaux
91, rue de Saint-Brieuc
35043 RENNES CEDEX

Tél. 02 99 54 79 00 • Fax 02 99 54 00 00
www.gref-bretagne.com



Contrat de plan
Etat-Région

